

# NON AU CPE: les salariés Serca dans l'action



**LES ARGUMENTAIRES**

**Le BILLET**

Le Billet est un droit de vote qui permet de choisir un candidat pour représenter les salariés dans le comité d'entreprise. Ce droit est accordé à tous les salariés ayant travaillé au moins 10 jours au cours de l'année précédente. Le Billet est un droit de vote qui permet de choisir un candidat pour représenter les salariés dans le comité d'entreprise. Ce droit est accordé à tous les salariés ayant travaillé au moins 10 jours au cours de l'année précédente.

**CPE : UN CONTRAT INACCEPTABLE**

**Cfdt**  
www.cfdt.fr



**RETRA  
DU CPE**

